



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 7 décembre 2018

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 6 décembre 2018 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents :

Messieurs Denis Chalifoux, président, Richard Forget, vice-président, Sébastien Lajoie, directeur et secrétaire-trésorier, Carl De Montigny, Michel Bazinet, et madame Anne Guylaine Legault, membres.

Étaient également présents : messieurs Daniel Charette, membre substitut e Éric Fulker, chef aux opérations.

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-12-103

2018-12-104

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} novembre 2018

CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} novembre 2018.

ADOPTÉE



No de résolution
2018-12-105

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2019

CONSIDÉRANT QUE

le conseil d'administration doit établir le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2019;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts accepte le calendrier ci-après pour l'année 2019 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil d'administration, lesquelles se tiendront le premier jeudi de chaque mois (excepté la séance du 3 avril qui a lieu un mercredi) et débuteront à 15 h, à la salle Georges-Vanier, située au deuxième étage de l'hôtel de ville, au 50, rue Saint-Joseph, à Sainte-Agathe-des-Monts.

Calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration 2019

Date	Date
▪ 7 février	▪ 4 juillet
▪ 7 mars	▪ 5 septembre
▪ 3 avril	▪ 3 octobre
▪ 2 mai	▪ 7 novembre
▪ 6 juin	▪ 5 décembre

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-12-106

Approbation du devis relatif à l'appel d'offres sur invitation RIDM-20181201 – Achat d'un véhicule Ford F-250

CONSIDÉRANT QUE

la Régie doit remplacer le véhicule 825 ;

CONSIDÉRANT QUE

la politique d'achat de la Régie stipule qu'un devis doit être approuvé par le conseil d'administration avant de procéder à l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE

le présent devis est conforme au règlement numéro 006 de la Régie portant sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le devis relatif à l'appel d'offres sur invitation RIDM-20181201 et autorise le directeur à demander des soumissions par voie d'invitation écrite, pour l'achat d'un véhicule Ford F-250.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-12-107

Dépôt du rapport budgétaire – Comptes à recevoir

Il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le dépôt du rapport budgétaire au 3 décembre 2018.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-12-108

Comptes à payer

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 3 décembre 2018, au montant de 110 864.10 \$.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-12-109

Nomination du vérificateur externe – Exercices financiers 2018-2019-2020

CONSIDÉRANT QU'

en vertu de l'article 49 du *Projet de loi n° 155* modifiant l'article 108 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit nommer un vérificateur externe pour au moins trois et au plus cinq exercices financiers ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts nomme la firme de comptables agréés Amyot Gélinas, s.e.n.c. à titre de vérificateur externe pour les exercices financiers se terminant le 31 décembre 2018, 2019 et 2020, pour des montants respectivement de l'ordre de 6 225\$, 6 300\$ et 6 400\$, plus taxes applicables.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-12-110

Vente de véhicules – Centre de services partagés du Québec (CSPQ)

CONSIDÉRANT QUE

la Régie a signé une entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) – Gestion et disposition des biens, organisme responsable d'appels d'offres, pour la fourniture de services spécialisés pour la gestion des biens excédentaires ;

CONSIDÉRANT QUE

la vente de l'unité d'intervention Ford et du véhicule autopompe-citerne Tibot a été autorisée par la résolution 2018-11-97 ;

CONSIDÉRANT

les soumissions reçues au CSPQ correspondant au numéro de l'appel d'offres 18-0503 Lot 1 et Lot 2 ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise :

- le retrait du lot 1 (unité d'intervention) de la vente;
- la vente du véhicule autopompe-citerne Tibot, aux montants de 14 385 \$.
- le paiement du montant de la vente au CSPQ pour les frais d'administration, conformément à l'entente ;
- le directeur à signer tout document aux fins de cette résolution ;

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-12-111

Départ à la retraite – Kirk Levert

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Kirk Levert, pompier au sein de la RIDM, a remis une correspondance annonçant son départ à la retraite ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte du départ à la retraite de monsieur Kirk Levert, pompier au sein de la RIDM, et ce, à compter du 1^{er} décembre 2018.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

2018-12-112

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Fin de la période de probation - Pompiers

CONSIDÉRANT QUE

les pompiers ci-dessous ont terminé leur période de probation de douze (12) mois travaillés ;

CONSIDÉRANT

les recommandations du directeur ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts confirme le statut de pompier aux personnes ci-dessous, au 7 décembre 2018, le tout selon les dispositions de la convention collective en vigueur :

- Maxime Chagnon
- Alexandre Dubé
- Alban Malaisé
- Mathieu Sontag
- Philippe Côté

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-12-113

Nomination – Chef de district – Sainte-Lucie-des-Laurentides

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de combler le poste de chef pour le district de Sainte-Lucie-des-Laurentides ;

CONSIDÉRANT QU'

un processus de recrutement et de sélection a permis de retenir un candidat;

CONSIDÉRANT

la recommandation du directeur ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, sur la recommandation du directeur, nomme monsieur Simon Boivin, à titre de chef du district de Sainte-Lucie-des-Laurentides, effectif le 30 novembre 2018, le tout selon les conditions de travail prévues à l'entente du personnel cadre.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

2018-12-114

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Embauche - Pompiers

CONSIDÉRANT QUE

de nombreux postes de pompiers sont vacants;

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de combler ces postes;

CONSIDÉRANT QUE

suite au processus de recrutement et de sélection, il a été permis de retenir des candidats;

CONSIDÉRANT

la recommandation favorable du directeur;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres:

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, sur la recommandation du directeur, autorise l'embauche des personnes ci-dessous à titre de pompier à l'essai, en date 6 décembre 2018, le tout selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

- Benjamin Morin
- Marie-Jeanne Huberdeau
- Brandon Bernard
- Patrick Brais
- Charles Lavallée
- Julien Rainville
- Jérémie Durand-Tremblay
- Adrien Jacquart
- Jean-Philippe Rousseau
- Jean-François Moreau
- Francis Charland
- Mathieu Léonard
- Gabriel Blondin
- Steven Leblanc-Hébert
- Louis-Philippe Gagnon

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-12-115

Démission – Alek Lanoie

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Alek Lanoie a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Alek Lanoie, effective le 6 décembre 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

ADOPTÉE

2018-12-116

Nomination - Poste de lieutenant

CONSIDÉRANT QUE

la Régie doit combler un poste vacant de lieutenant à la suite de la nomination de monsieur Simon Boivin au poste de chef de district ;

CONSIDÉRANT

la recommandation favorable du directeur ;

Il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, sur la recommandation du directeur, accepte la nomination de monsieur Mario St-Pierre au poste de lieutenant, effectif à compter du 6 décembre 2018, le tout selon les dispositions de la convention collective.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-12-117

Modification de grade

CONSIDÉRANT QU'

une entente est intervenue entre la direction et l'employé ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise la rétrogradation du lieutenant Gaétan Moreillon au grade de pompier éligible, effectif le 6 décembre 2018.

ADOPTÉE

Période de questions d'ordre général

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Richard Forget, vice-président, appuyé par Anne Guylaine Legault, membre et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h02.


Denis Chalifoux, président


Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier